



EUROPE

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

FR, EN. : Roussel Pascal 0473 97 49 67

FR,EN,IT : Marilena Di Stasi 0486 501 83 64



www.vivanteurope.org

**« Libérer le travail en le détaxant et financer notre sécurité sociale
par une taxe sur la consommation, uniquement sur les produits
qui le plus souvent, sont fabriqués par la machine »**

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 45 (juin-juillet 2007)

Sommaire : 1. Qu'est Vivant

2. L'adoption d'une loi sur le revenu citoyen au Brésil

1. QU'EST VIVANT ?

A. VIVANT est plus libéral que les libéraux

En effet, comme dans le système de Vivant, le citoyen retrouve sa liberté d'entreprendre, il lui est loisible de devenir le créateur de son avenir sans trop devoir tenir compte de la dure loi du marché qui ne prête qu'aux riches.

Vivant est plus libéral que les libéraux car dans son système, chaque citoyen est reconnu comme une richesse socio-économique (capital social) et est source d'inspiration dans l'aménagement de notre futur (facilité d'entreprendre, consultation populaire et référendum)

B. VIVANT est plus socialiste que les socialistes

En effet, autant le socialisme, au nom de la justice et de la protection sociale favorise une société d'assistés qui sont interdits de travail (piège du chômage), autant Vivant, par son revenu de base, garantit un pouvoir d'achat parce que ce revenu de base est inconditionnel, cumulable dans la famille et est non imposé.

De plus, Vivant libère le travail (favorise la croissance) en autorisant des revenus du travail cumulables avec le revenu de base.

C. VIVANT est pour une Europe sociale

Son mouvement VIVANT-EUROPE indique qu'il faut au niveau européen, libérer le travail en le détaxant et financer notre sécurité sociale par une taxe sur la consommation, uniquement sur les produits qui le plus souvent, sont fabriqués par la machine.

Il est clair que la taxe sur la consommation doit être harmonisée au niveau de l'UNION car il est insupportable de voir les pays européens se concurrencer par leur fiscalité.

Vivant est donc favorable à une gouvernance économique européenne qui implique une Constitution de base permettant plus facilement les prises de décisions pour le BIEN COMMUN.

D. VIVANT est pour l'écologie qui respecte l'environnement humain et la planète.

Son revenu de base a des effets écologiques majeurs

En effet

« Le revenu de base est l'expression concrète du respect que l'on porte aux autres. C'est une conséquence logique du droit à la vie. Ce respect de la vie d'autrui n'est qu'un élément du respect pour la vie en général. Puisque le revenu de base subventionne le temps des loisirs, il est possible que cela incite les gens à vivre " plus lentement ", à porter plus d'attention aux autres et à la planète.

Vivant a une vision intégralement écologique de la société, une vision qui ne se limite pas à la sauvegarde de la nature, mais qui va plus loin. L'homme existe. Il ne peut pas ne pas toucher à la nature. Rien qu'en clôturant une parcelle de terrain en vue de la préserver, il y a déjà une intervention de sa part. (...) Donc, ne fût-ce que par sa présence, l'homme intervient dans la nature. Il n'est pas possible de ne pas intervenir. Mais il est parfaitement possible d'intervenir et de cultiver la nature sans l'abuser, sans l'épuiser, sans la détruire.

La vision écologique de Vivant suit le raisonnement selon lequel il est impossible de gérer la nature écologiquement tant que le tissu sociologique de la communauté ne se développe pas selon des principes écologiques. En se respectant davantage entre eux, les gens respecteront davantage la nature. Tant que la communauté crée des tensions internes entre les gens, tant que nous n'acceptons pas inconditionnellement le droit à la vie des gens, (et au revenu de base), la communauté ne pourra pas développer de respect pour la nature. » (Extrait du MANIFESTE de VIVANT)

E. VIVANT veut une mondialisation gérée correctement

Ce que nos politiciens ont négligé et n'ont toujours pas pris en considération, c'est que, vu son financement par le travail, notre modèle social ne tient plus debout dans le contexte du libre échange mondial.

Or, la problématique de la mondialisation était à l'origine de la création de Vivant.

En effet, Vivant face à un capitalisme incontrôlé, propose un marché libre corrigé tel que l'Europe le connaît depuis l'introduction de la sécurité sociale après la guerre.

Socialement, Vivant souhaite donc maintenir le principe de ce qui existe déjà en Europe.

Toutefois, Vivant constate que le système de sécurité sociale et d'imposition tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est plus conçu pour résister aux conséquences néfastes de la mondialisation.

Les mécanismes actuels de redistribution de la richesse en Europe, principalement basés sur l'imposition du travail, ne sont pas adaptés pour affronter les forces incontrôlées du capitalisme international. En effet, la législation actuelle, qui vise la redistribution, aboutit dans le contexte du

libre échange et des principes capitalistes (maximalisation du bénéfice) à une délocalisation des entreprises. Elle incite, pour la même raison, à la délocalisation des individus mobiles (ceux qui produisent la plus grande valeur ajoutée), qui payeront moins d'impôts ailleurs. C'est devenu possible grâce au faible coût de la télécommunication à grande distance.

Le télétravail via Internet et le téléphone peuvent s'avérer plus avantageux à partir de pays à faible fiscalité.

C'est une des raisons pour lesquelles Vivant a été créé et c'est aussi pour cela que **Vivant est plus que nécessaire**, même si le gouvernement actuel a déjà pris certaines mesures allant dans le sens de celles du programme de Vivant.

Pour les pays en voie de développement, Vivant est partisan d'expérimenter des formes du Revenu de Base au niveau de la subsistance locale

Ainsi, l'instauration d'un revenu de base dans les pays du **Tiers Monde** peut être la meilleure façon pour les pays riches de dépenser le budget consacré à la coopération au développement.

Par exemple, il est possible de donner un revenu de base de 40 € à chaque Nicaraguayen avec seulement 1 % du Produit Intérieur Brut de la Belgique. Au Nicaragua, pays qui compte environ 2.500.000 habitants, ces 40 € sont l'équivalent de 250 € de chez nous, les produits de base étant moins chers dans ce pays. De ce fait, on crée un marché local, puisque le pouvoir d'achat est augmenté. De la sorte, le revenu de base procure aux individus qui le reçoivent, une plus grande autonomie et un espace pour leurs propres initiatives.

Dans un deuxième, ce pays pourrait mettre en place une taxe sur la consommation sur les produits industriels, taxe capable de financer progressivement ce revenu de base sans plus avoir besoin d'une aide extérieure.

2. L'ADOPTION D'UNE LOI SUR LE REVENU CITOYEN AU BRÉSIL **(2004)**

Eduardo MATARAZZO SUPLICY

Sénateur PT de São Paulo, Ph.D en Économie de la Michigan State University, Professeur d'Économie à l'École d'administration d'entreprises de São Paulo.

EXTRAITS DE LA CONFERENCE (juin 2004)

« C'est ainsi qu'en décembre 2001, mon mandat de sénateur ayant été renouvelé pour 8 ans, j'ai décidé de déposer un nouveau projet de loi instituant un revenu citoyen au Brésil à partir de 2005. Je suis aujourd'hui pleinement convaincu que le revenu de base inconditionnel est la voie du bon sens pour éradiquer la pauvreté, construire une société plus juste et assurer à tous une liberté réelle. C'est la voie du bon sens, tout comme il est de bon sens de sortir de chez soi par la porte. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Guy Standing à la Conférence internationale sur le revenu minimum qui s'est tenue en 1998 dans les locaux du Sénat brésilien. 520 ans avant Jésus Christ, Confucius écrivait déjà, dans le Livre des questions et des réponses : « A-t-on jamais vu quelqu'un sortir d'une maison sans passer par la porte ?

La bonne nouvelle que je vous apporte aujourd'hui est que le texte en question a été adopté par le Sénat en 2002, à l'unanimité. Il l'a aussi été par la Chambre des Députés, et donc par l'ensemble du Congrès brésilien. Et, le 8 janvier 2004, le Président de la République Luiz Inácio Lula da Silva

a donné la sanction présidentielle à ce projet au cours d'une cérémonie réunissant de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le professeur Philippe Van Parijs. Le Brésil est ainsi le premier pays où le Congrès national a adopté une loi instituant un revenu de citoyenneté.

En décembre de l'année dernière, j'ai participé au **Congrès de la Coalition d'Afrique du Sud pour l'octroi d'un revenu de base**. J'ai dit aux participants qu'il était très encourageant d'apprendre qu'en Afrique du Sud 27 organisations différentes (des syndicats, des églises, des mouvements de jeunes, d'enfants, de sidéens, de personnes âgées, de défense des droits de l'Homme, etc.), qui réunissent plus de **12 millions de personnes**, ont formé **une coalition luttant pour l'instauration d'un revenu de base dans ce pays**, dont tant de problèmes sont semblables aux nôtres. L'Afrique du Sud et le Brésil sont des pays déjà industrialisés mais tout de même en développement, caractérisés par des inégalités profondes et par de graves problèmes de pauvreté, de criminalité et de violence. Mais ces deux pays disposent aussi d'extraordinaires ressources naturelles et humaines, qui peuvent les aider à régler ces problèmes. Le plus important, toutefois, est que ces deux pays sont dirigés par des gouvernements démocratiquement élus, ce qui fait naître un immense espoir : l'espoir de les voir éradiquer la faim et la pauvreté absolue, mais aussi de créer de la croissance, des postes de travail et une société beaucoup plus juste."

L'Afrique du Sud et le Brésil poursuivent donc le même but : bâtir une société juste et civilisée. Nous savons que, pour y parvenir, il faut que l'intérêt collectif compte autant que les intérêts particuliers. Il nous faut cultiver les principes d'éthique, de vérité, de solidarité, de fraternité, de liberté et de démocratie. Ces valeurs sont en effet présentes dans l'histoire de tous les peuples du monde. **Elles sont à la base de toutes les religions**: le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme, l'islam et ainsi de suite.

(...)

En octobre dernier, le Président Lula a décidé d'annoncer l'unification, la rationalisation et un nouvel effort de coordination de quatre des programmes qui forment le Programme de bourses familiales. Ce programme verse à toutes les familles qui ont un revenu inférieur à 50 reais par mois et par personne (environ 13 euros) une allocation de 50 reais, majorée de 15, de 30 ou de 45 reais si la famille allocataire a, respectivement, un, deux ou trois ou plus de trois enfants. Mais ces familles doivent prouver que leurs enfants de moins de 6 ans font l'objet d'un suivi nutritionnel et reçoivent effectivement tous les vaccins recommandés par le Ministère de la Santé; les enfants de 7 à 15 ans doivent fréquenter une école; quant aux adultes de la famille, ils doivent suivre des cours d'alphabétisation ou de formation professionnelle.

Les quatre programmes qui ont été unifiés sont les suivants : 1. le programme de revenu minimum associé à l'éducation, dénommé programme de bourses scolaires, 2. le programme de revenu minimum associé à la santé, dénommé bourse alimentation et l'aide au gaz, tous trois installés par le gouvernement précédent, celui de Fernando Henrique Cardoso ; 4. et la carte d'alimentation, associée au programme Faim Zéro, installé en février 2003 par le gouvernement actuel.

(...)

C'est un pas dans la bonne direction. 4 millions de familles bénéficient actuellement du programme de bourses familiales, appliqué dans un premier temps aux régions les plus pauvres du Brésil. **Il est prévu que 11,4 millions de familles seront inscrites à ce programme en 2006, soit près de 50 millions d'habitants, plus du quart des 178 millions de Brésiliens.** Ana Fonseca, la secrétaire exécutive du programme, a récemment déclaré que le programme de bourses familiales est le début du revenu de citoyenneté.

*J'ai suggéré au Président Lula d'évaluer les résultats de ce programme en continu, pour voir si sa formule permet d'échapper à la trappe à pauvreté et à la trappe à chômage. **On peut considérer que l'unification de ce programme est un pas vers l'instauration d'un revenu de citoyenneté.** Il s'agit d'un revenu défini comme un revenu modeste, mais suffisant à la subsistance de chacun, versé par le pays à tous les citoyens, indépendamment de l'origine, de l'âge, du sexe, de la race, de la situation économique ou familiale de ceux-ci.*

Cela veut-il dire que nous verserons aussi ce revenu de citoyenneté aux plus riches ? Oui, c'est bien cela. Mais ces personnes, bien sûr, contribueront plus que les autres au programme, ce qui lui fournira des ressources. Quels sont les avantages de ce système? En premier lieu, il permet d'éliminer le coût et les lourdeurs des services qui évaluent les revenus réels des impétrants. En second lieu, il élimine aussi la honte, le stigmate qui frappent ceux qui se voient forcés de déclarer des revenus insuffisants. Mais c'est le troisième point qui est le plus important: cela représente une différence énorme de savoir à l'avance que, pour les 12 mois à venir et même de manière permanente, chacun pourra compter sur un revenu fixe.

Le projet de loi adopté par le Congrès national prévoit que le revenu de citoyenneté sera institué graduellement à partir de 2005, en commençant par ceux qui en ont le plus besoin. Il appartiendra au pouvoir exécutif d'arrêter le montant de l'allocation et le rythme auquel elle sera étendue, jusqu'à son universalisation. L'application du programme dépendra donc du progrès économique du Brésil et des ressources disponibles.

(...)

*Le revenu citoyen aura un impact immense sur **la liberté de tous**, comme l'a brillamment démontré Philippe Van Parijs dans son ouvrage *Real freedom for all: what (if anything) can justify capitalism?*, paru en 1995 (5). Le revenu citoyen est aussi un outil compatible avec l'objectif qu'a défini Amartya Sen dans un livre publié en français en 2000, *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*(6). Il y soutient que le développement n'est réel que lorsqu'il donne à chaque membre de la société **une plus grande liberté de choix**. Le revenu citoyen permettra à certaines personnes d'échapper à l'humiliation de la prostitution, au trafic de drogues ou à des conditions de travail proches de l'esclavage. Ces personnes pourront dès lors choisir de vivre dans la dignité.*